



Agir pour
la biodiversité

Le grand-duc d'Europe dans l'Allier

Bilan 2025



Photo : Nathalie Malbrunot

Cette année, 29 observateurs ont participé à la collecte des données grand-duc dans l'Allier. Ce nombre est dans la moyenne des années précédentes, il faut cependant noter que seulement une petite dizaine de personnes visitent plusieurs sites et font le suivi de la reproduction jusqu'au comptage des jeunes.

Le secteur de la Sioule a été très peu prospecté, c'est pourtant un secteur historique bien connu. Nous n'y avons enregistré aucune donnée de reproduction.

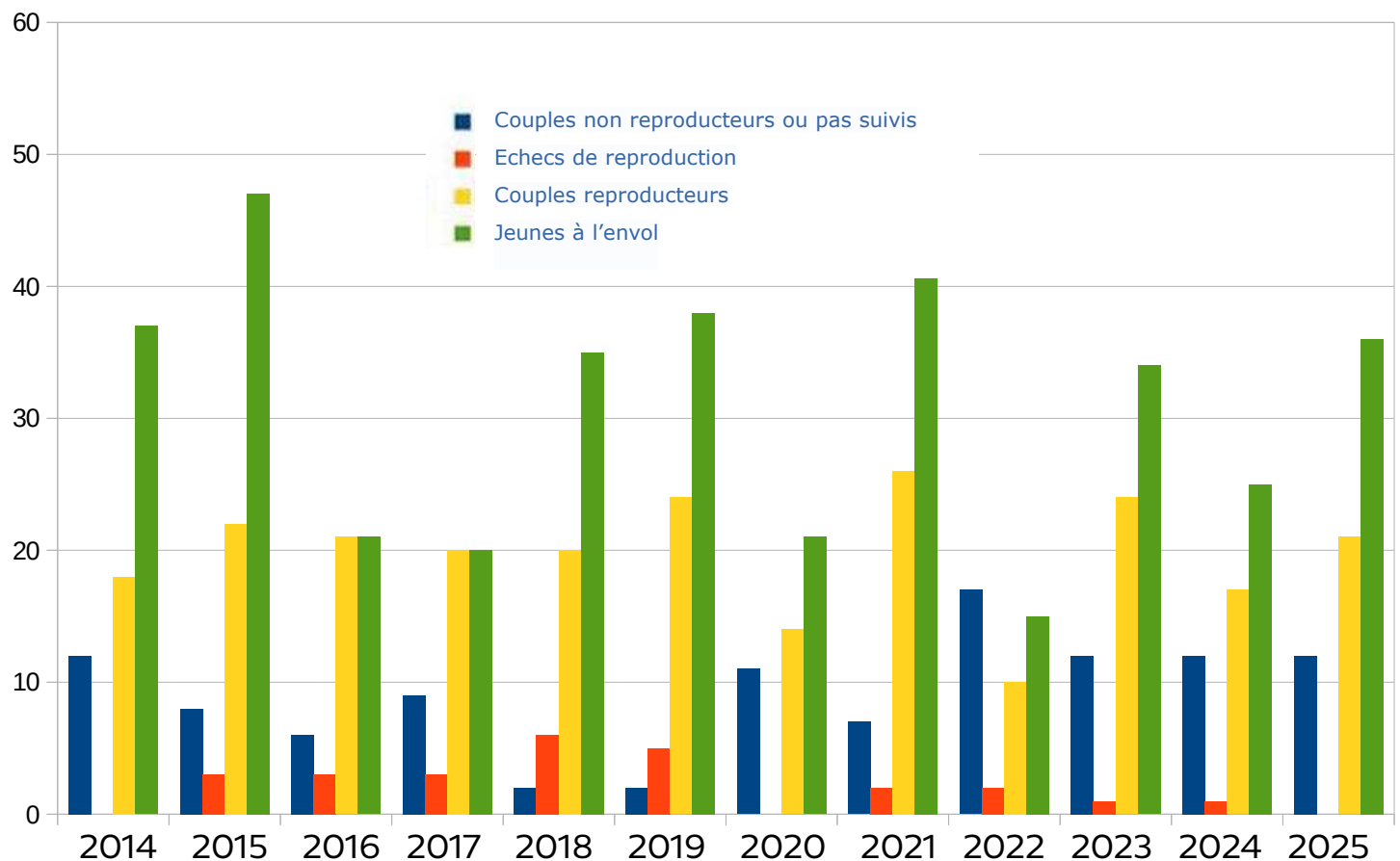
Nous avons visité 48 sites, et nous en avons trouvé 43 occupés. Nous avons constaté la présence de l'espèce sur 2 nouveaux sites. Sur l'un, surveillé depuis plusieurs années où la présence du grand-duc était attendue, il s'agit d'une première reproduction réussie. L'autre, probablement occupé depuis plus longtemps, a vu la naissance d'au moins un jeune.

31 couples ont été notés dont 22 en reproduction, 20 d'entre-eux ont été suivis jusqu'à l'observation de 36 jeunes. Composition des nichées :

5 nichées de 3 poussins,
6 nichées de 2
9 nichées de 1.

Nous n'avons pas constaté d'échec de reproduction, cependant, sur quelques sites habituellement productifs, nous n'avons pas vu de reproduction.

Plusieurs observations ponctuelles ont été faites dans le Val d'Allier. Il est fort possible que nous observions bientôt une reproduction de grand-duc sur un talus d'érosion de la rivière, comme c'est le cas dans le département de la Loire, sur les rives escarpées du fleuve.



Le fait marquant de l'année est l'augmentation nette de la production de jeunes par couple après trois ans de niveau de productivité assez bas.

Nb moyen de jeunes par :	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Couple cantonné <i>Moyenne : 1,08</i>	1,23	1,42		0,8	1,25	1,19	0,84	1,36	0,54	0,94	1,16	1,16
Couple reproducteur <i>Moyenne : 1,31</i>		1,88	0,75	1,11	1,34	1,27	1,17	1,69	1	1,25	1,25	1,64
Couple producteur <i>Moyenne : 1,61</i>	2	2,24	1	1,33	1,75	1,58	1,5	1,88	1,36	1,41	1,47	1,80

Depuis le début de l'année, l'abondance inhabituelle de micro-mammifères est probablement une des raisons de ce succès. Il ne faut pas oublier que ce sont ces espèces qui constituent la base du régime alimentaire des grands-ducs, même si l'observation de plumées et de restes d'espèces plus grosses sont un marqueur important de leur présence sur un site.



Photo : Chantal Krawczyk

Dans le secteur de Montluçon, dans une zone de moins de deux kilomètres sur deux, il y a eu en même temps, un couple qui élevait deux jeunes, un oiseau seul semble-t-il, présent régulièrement sur quelques perchoirs, et un autre grand-duc adulte trouvé blessé. L'oiseau blessé, probablement dans une collision routière, a été transporté au centre de soins LPO où il est mort rapidement.

Dans une carrière **Nexstone** (nouveau nom pour SMCE CERF), où un mâle adulte avait été secouru sans succès en fin de saison dernière, un couple était présent dès le début de l'année.

Nous pouvons donc espérer que notre vision de la présence de l'espèce sur le département est incomplète, même si nous surveillons les sites typiques, qui sont largement occupés.



Photo : Nathalie Malbrunot

Les plumées de pigeons, de corvidés, ou parfois de rapaces nocturnes ou diurnes, les peaux de hérisson, les pelotes de réjection, sont des marqueurs à rechercher pour détecter la présence des très discrets grands-ducs.

Les chants territoriaux à l'automne, puis les chants nuptiaux au cœur de l'hiver, vont confirmer l'occupation d'un site.

Protection des sites :

Rochers d'escalade de Lignerolles

A la suite des très gros travaux de purge et de stabilisation des parois qui ont été réalisés à l'automne 2023, les derniers aménagements des voies d'escalade et de la via ferrata ont précédé l'ouverture au public en juin de cette année. L'inauguration officielle a eu lieu début juillet.

Auparavant et après plusieurs années de travail, l'arrêté préfectoral de protection de biotope a enfin été signé. Il interdit l'escalade sur une petite partie du site du 1er janvier au 30 juin.

Il y a, au bas des voies, le panneau officiel et un panneau d'information.





L'ensemble des démarches administratives, la rédaction de l'arrêté de protection, ont été faits par Floreen Daunas, cheffe de projet LPO AURA en poste à Chemilly. Elle s'est appuyée sur nos nombreuses données d'observation depuis 2015 et notre connaissance approfondie du terrain.

Elle a aussi réalisé la maquette du panneau d'information, les photos de grand-duc ont été données par des bénévoles du groupe de Montluçon.



Le panneau d'information est fixé sur un rocher au pied des voies. Le premier relai de chaque voie est condamné, pendant les six mois d'interdiction, par un cadenas et un panonceau.

Nous avons fait une sortie sur le site avec les bénévoles du groupe de Montluçon pour expliquer l'arrêté et pour que plusieurs personnes puissent exercer leur vigilance à l'avenir.





Photo : Philippe Bru

Le couple de grands-duc est toujours présent à proximité immédiate des voies d'escalade concernées par l'arrêté préfectoral.

Malgré les importantes perturbations de ces dernières années, ils restent d'une fidélité indéfectible au site !

(Photo prise depuis l'autre versant de la vallée).

Convention LPO – Nexstone

Comme tous les ans nous ferons un compte rendu de nos observations sur l'ensemble des carrières concernées.

Site de la ville de Montluçon

Le couple est toujours présent, nous avons observé la femelle sur l'aire, par contre, lorsque les arbres ont été en feuille, aucun jeune n'a pu être vu. Là encore, un relevé de nos observations sera adressé aux services de la ville de Montluçon.



Photo : Nathalie Malbrunot

« Six grands yeux oranges sous un genêt »

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement, pour les photos, pour le nombre et la qualité des observations et les commentaires qui les complètent.

Le grand-duc d'Europe dans l'Allier – Septembre 2025

Coordination départementale du suivi du grand-duc d'Europe

P Bru – cppa-bru@orange.fr